



RAPPORT | 2025

D'ACTIVITÉS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
**GRANDS
LACS**

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260310-2026_014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

À VENIR



Rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes des Grands Lacs
 Rédaction : Service Communication - Réalisation : Aurélie Lestage - Impression : SODAL- 3 bis allée de l'Oranger 40000 Mont-de-Marsan - Crédits photos : C.C.G.L., Freepik, Shutterstock, Fotolia - Imprimé sur du papier issu des forêts gérées durablement par un fabricant labellisé - Encres végétales - Dépôt légal à parution. N° ISSN : 2497-9961.
 Document publié en application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

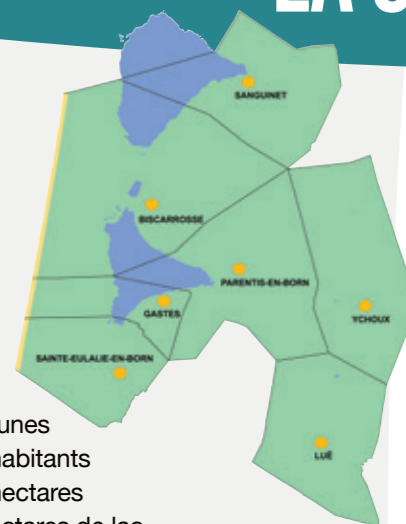
Accusé de réception en préfecture
 040-24400873-20260310-2026-014-DE
 Date de télétransmission : 20/03/2026
 Date de réception préfecture : 20/03/2026

ÉDITO



XXXXXX
 XXXXXXXXXXXXX.

Françoise DOUSTE
 Présidente de la Communauté de Communes
 des Grands Lacs



- ◆ 7 communes
- ◆ 33 490 habitants
- ◆ 72 850 hectares
- ◆ 9 000 hectares de lac
- ◆ 76 km de cours d'eau
- ◆ 210 km de voies communautaires
- ◆ 110 km de pistes cyclables
- ◆ 661 km de réseau d'alimentation en eau potable
- ◆ 291 km de réseau d'assainissement (Biscarrosse et Sanguinet)

COMMUNES MEMBRES

- ◆ **Biscarrosse**
15 836 habitants – 19 308 hectares
- ◆ **Gastes**
925 habitants – 4 342 hectares
- ◆ **Luë**
621 habitants – 9 672 hectares
- ◆ **Parentis-en-Born**
7 586 habitants – 11 160 hectares
- ◆ **Sainte-Eulalie-en-Born**
1 443 habitants – 7 083 hectares
- ◆ **Sanguinet**
4 741 habitants – 10 157 hectares
- ◆ **Ychoux**
2 338 habitants – 11 128 hectares

ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Françoise DOUSTE,
Présidente
Maire de Gastes



Marie-Françoise NADAU,
1^{ère} Vice-présidente
Maire de Parentis-en-Born



Hélène LARREZET,
2^{ème} Vice-présidente
Maire de Biscarrosse
Conseillère départementale



Fabien LAINÉ,
3^{ème} Vice-président
Maire de Sanguinet
à partir de janvier 2025
Député des Landes
jusqu'en janvier 2025



Patricia CASSAGNE,
4^{ème} Vice-présidente
Maire de Luë



Vincent CASTAGNÈDE,
5^{ème} Vice-président
Maire d'Ychoux



Bernard COMET,
6^{ème} Vice-président
Maire de
Sainte-Eulalie-en-Born



Manuel DIAZ,
7^{ème} Vice-président
Conseiller municipal
de Biscarrosse

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Roseline AUBERT
Biscarrosse



Marie-Hélène BOUSQUET
Biscarrosse



Ghislain COLMAGRO
Biscarrosse



Jean-Michel COURNAU
Biscarrosse



François COUTURIER
Biscarrosse



Frédéric DARMAGNAC
Biscarrosse



Catherine DUBOIS
Biscarrosse



Florence GUERRO
Biscarrosse



Dominique MINIAU
Biscarrosse



Philippe PASCUTTO
Biscarrosse



Virginie PELTIER
Biscarrosse



Laure PINCÉ
Biscarrosse



Ascension PONCHET
Biscarrosse



Jean-Michel SUSO
Biscarrosse



Paul CRUCHANDEU
Parentis-en-Born



Georges LALUQUE
Parentis-en-Born



Caroline MALLO
Parentis-en-Born



Jean-Pierre RIMONTEIL
Parentis-en-Born



Éric SOULÈS
Parentis-en-Born



Sandrine THOMAS
Parentis-en-Born



Christine GARDON
Sainte-Eulalie-en-Born



Nathalie LARRUE SOUBAIGNÉ
Sanguinet



Nathalie RIGAL
Sanguinet



Christian VIUDES
Sanguinet



Eric BRETHES
Ychoux



Céline SEGAUT
Ychoux

COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ◆ **Aménagement de l'espace**
- ◆ **Développement économique, transports publics et promotion touristique** (dont la création d'offices de tourisme et la perception de la taxe de séjour sur les communes de Gastes, Luë, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Ychoux)
- ◆ **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations** (GEMAPI)
- ◆ **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- ◆ **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** (gestion déléguée au SIVOM du Born)
- ◆ **Eau potable**
- ◆ **Assainissement collectif et non collectif**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- ◆ **Protection et mise en valeur de l'environnement**
- ◆ **Politique du logement et du cadre de vie**
- ◆ **Création, aménagement et entretien de la voirie**
- ◆ **Action sociale d'intérêt communautaire**

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ◆ **Gestion, aménagement et exploitation de l'Aérodrome des Grands Lacs**
- ◆ **Relation et coordination des actions avec le Pôle Equilibre Territorial et Rural du « Pays Landes Nature Côte d'Argent »**
- ◆ **Aménagement numérique** (délégué au Syndicat d'Equipement des Communes des Landes)
- ◆ **Bornes de charge électrique** (délégué au Syndicat d'Equipement des Communes des Landes)
- ◆ **Insertion par l'activité économique**
- ◆ **Gestion des animaux errants et de la fourrière intercommunale** (déléguée au Village animalier des Pins)
- ◆ **Gestion des milieux aquatiques**
- ◆ **Natura 2000**
- ◆ **Aide à l'entretien et à la création des chemins de randonnées**
- ◆ **Gestion des déchets de venaison**
- ◆ **Création et extension de crématorium**
- ◆ **Réalisation de travaux sur les ouvrages de défense d'incendie pour le compte des communes membres**



COMMISSIONS

FINANCES ET ÉVALUATIONS DES CHARGES TRANSFÉRÉES

- ◆ **Responsable : Manuel DIAZ**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

- ◆ **Responsable : Marie-Françoise NADAU**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉ

- ◆ **Responsable : Vincent CASTAGNÈDE**

HABITAT

- ◆ **Responsable : Hélène LARREZET**

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

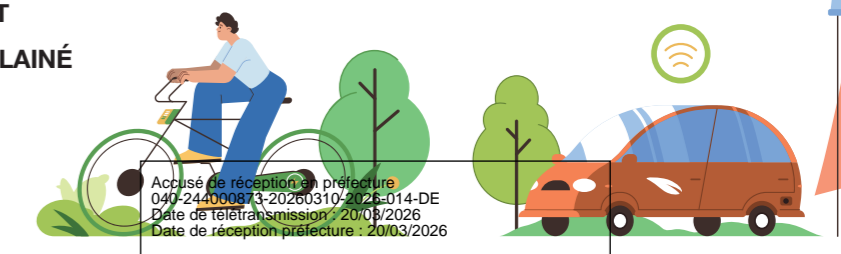
- ◆ **Responsable : Fabien LAINÉ**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- ◆ **Responsable : Patricia CASSAGNE**

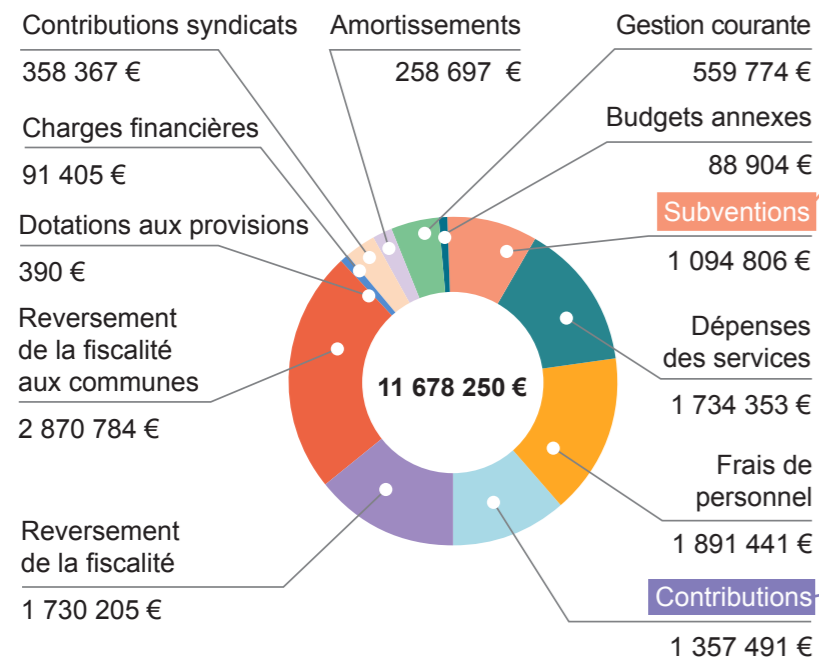
VOIRIE, TRAVAUX, BÂTIMENTS ET ACCESSIBILITÉ

- ◆ **Responsable : Bernard COMET**



Accusé de réception en préfecture
049-24400873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Reversement de la fiscalité aux communes 2 870 784 €

Attribution de Compensation	2 071 962 €
Dotation de Solidarité Communautaire	795 783 €
Reversement à la Ville de Biscarrosse (occupation du port)	3 039 €

Reversement de la fiscalité 1 730 205 €

Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	1 346 911 €
Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales	154 560 €
Reversement de la fiscalité à l'Etat	8 504 €
Taxe de séjour - Part reversée à la société Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest	172 827 €
Taxe de séjour - Part reversée au Département	47 403 €

Subventions 1 094 806 €

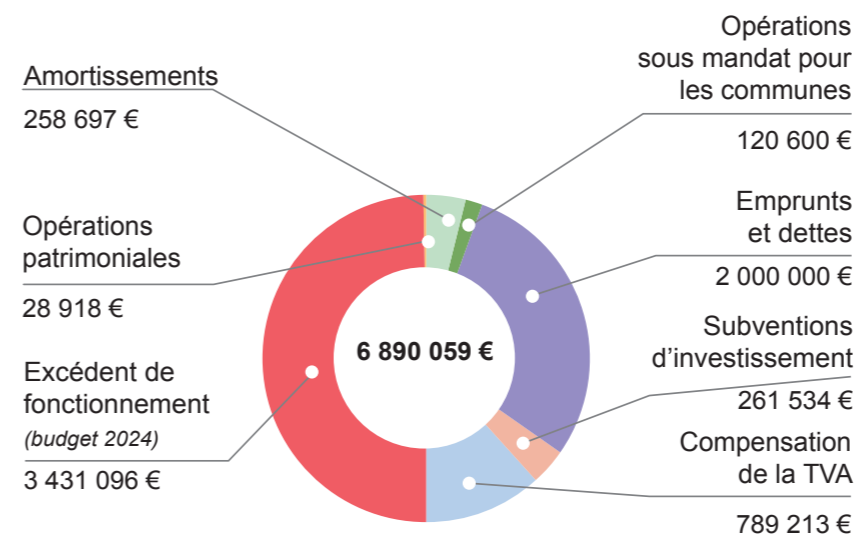
Office de Tourisme des Grands Lacs	977 522 €
Mission Locale des Landes	30 000 €
CIGL	15 000 €
ACGELB	12 500 €
Initiative Landes	12 000 €
Association Entr'Aide Travail	10 000 €
Adil 40	7 402 €
Landes Insertion Mobilité	6 259 €
Fréquence Grands Lacs	6 000 €
Réseau Partagé	4 000 €
Commune de Biscarrosse	3 500 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	2 723 €
Bisca Chats	2 500 €
Bisca Refuge	2 500 €
Conservatoire des races d'Aquitaine	2 000 €
Paloume	900 €

Contributions 1 357 491 €

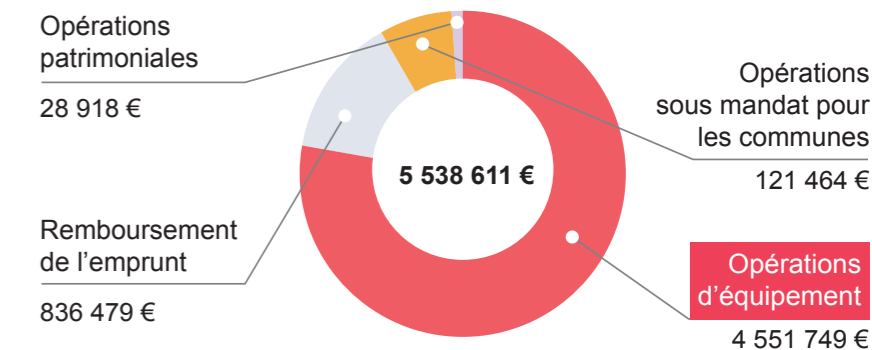
CIAS des Grands Lacs	1 224 620 €
SMBVLB	72 263 €
SYDEC 40	29 161 €
GIP Littoral	10 000 €
AMF	6 436 €
Salon de l'Habitat des Grands Lacs	5 000 €
Adie	4 000 €
Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	2 591 €
Alpi	2 280 €
ADACL	546 €
Département des Landes (Occupation du domaine public)	545 €
AMPA	50 €



BUDGET PRINCIPAL RECETTES D'INVESTISSEMENT



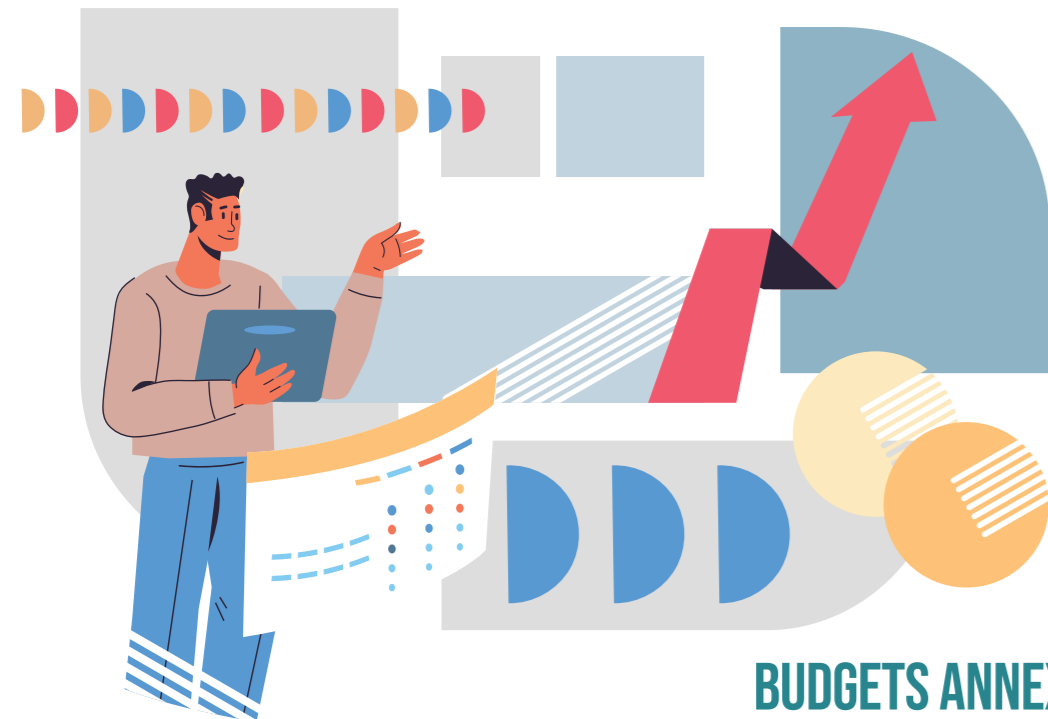
BUDGET PRINCIPAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Opérations d'équipement 4 673 213 €

Voies nouvelles	1 438 541 €
Renforcement de voirie	970 745 €
Gestion de la bande côtière de Biscarrosse	927 880 €
Pistes cyclables	374 797 €
Pôle aéronautique	347 061 €
Bâtiments communautaires et équipements	174 623 €
Opérations sous mandat - Rond point nord Biscarrosse	121 464 €
Acquisition foncière	112 534 €
Gens du voyage	49 319 €
SIRIL (Système d'Information et de Relai Inter-Lacs)	47 290 €
Infrastructures recharges véhicules électriques	34 540 €
Ecluse de Navarrosse	27 532 €
Maison de l'Eau et de l'Environnement	22 074 €
Création ZAC Quartier gare Ychoux	15 330 €
Création itinéraires cyclables	5 940 €
Barrières sécurisation pistes cyclables	2 652 €
Transport à la demande	890 €

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260310-2026-014-DE
Date de transmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026



BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
REOM	424 303 €	1 364 578 €	-	-
Gestion des rivières	3 043 €	30 768 €	15 368 €	14 258 €
Aérodrome des Grands Lacs	155 294 €	194 889 €	9 826 €	284 429 €
Eau potable	2 961 197 €	1 073 867 €	3 637 141 €	2 636 699 €
Assainissement	3 105 205 €	273 140 €	788 931 €	782 994 €
ZA Altaïr (Biscarrosse)	-	1 219 €	-	-
ZA La Mountagnotte (Biscarrosse)	139 226 €	1 214 643 €	-	-
ZA La Calle (Parentis-en-Born)	67 000 €	1 €	-	-
ZA Alhena (Sanguinet)	-	7 981 €	-	-
ZA Achernar (Ychoux)	-	183 489 €	-	-



DÉVELOPPER LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ZAE LA MOUNTAGNOTTE À BISCARROSSE

Les travaux se sont concentrés sur la recherche de terrains compensatoires et sur l'élaboration du dossier de concertation préalable dans le cadre de la procédure de déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du document d'urbanisme pour la future Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

En parallèle, une étude de positionnement économique a été engagée afin de préciser les secteurs d'activités prioritaires à accueillir et de proposer une organisation optimisée des espaces urbains.

ZAE LA CALLE À PARENTIS-EN-BORN

La collectivité a fait le lien avec le promoteur intervenant sur la zone de La Calle et a pris part au processus de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal.

Ces échanges ont permis d'initier une réflexion sur l'opportunité de développer un immobilier d'entreprises, de type pépinière, dans l'objectif d'accompagner le parcours résidentiel des acteurs économiques.



ZAE TASTA À SANGUINET

Le suivi du projet, porté par un promoteur privé, s'est poursuivi pour cette zone qui constitue l'extension de la zone communautaire Alhena aujourd'hui totalement commercialisée.

ZAE À SAINTE-EULALIE-EN-BORN

L'extension de la zone s'est concrétisée par une acquisition foncière réalisée via l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL), portant sur près de 4 hectares, permettant d'anticiper les besoins à venir en foncier économique.

040-244000873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

ZAE ACHERNAR À YCHOUX

Un foncier de 20 000 m² a été réservé à un prospect pour la réalisation d'études préalables pouvant aboutir à une implantation.

Cette dynamique s'est accompagnée d'acquisitions foncières représentant une superficie totale d'un peu plus de 8 hectares en prolongement de la zone industrielle.

DÉVELOPPER L'AÉRODROME DES GRANDS LACS

L'année a été consacrée à la poursuite de la structuration et du développement de l'aérodrome et de sa filière aéronautique.

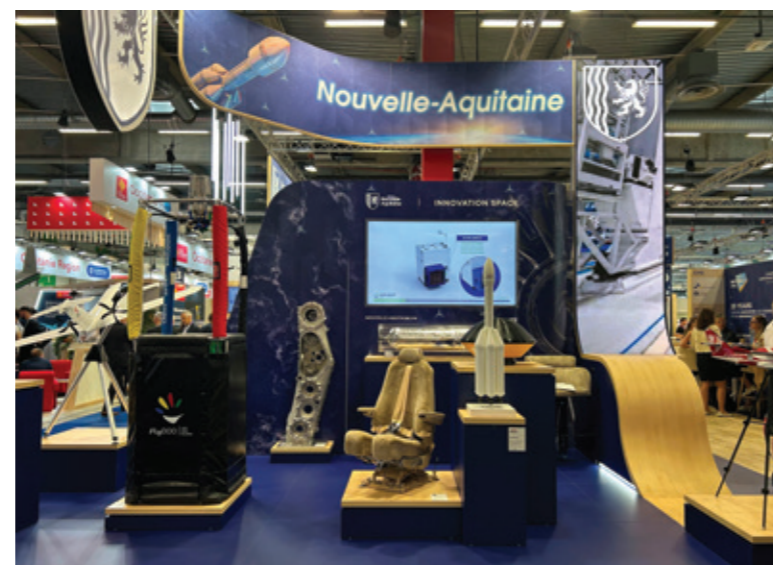


La prospection s'est renforcée, notamment par une présence au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget les 17 et 18 juin 2025, appuyée par la réalisation d'une plaquette de promotion dédiée. En parallèle, une réflexion a été engagée avec Vitalandes sur des projets immobiliers portés par des entrepreneurs, afin d'accompagner l'accueil de nouvelles activités.

Le recrutement d'un responsable de l'aérodrome et de la filière aéronautique a eu lieu en 2026. Des études ont également été lancées, portant sur la rénovation et l'extension de la piste. Des négociations d'acquisition foncière ont été menées auprès de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC). Une réflexion est par ailleurs menée sur le repositionnement de l'aéroclub des Grands Lacs.

Différentes actions ont contribué à faire rayonner l'aérodrome : la préparation de la deuxième édition de la Fête de l'aviation prévue le 4 octobre 2026, le maintien du partenariat avec Bordeaux Technowest et la participation à plusieurs événements de référence. À ce titre, la Communauté de Communes a été représentée au Rassemblement International d'Hydravions (RIH) de Biscarrosse, avec notamment la tenue d'un stand, ainsi qu'à l'UAV Show, salon dédié aux drones organisé à Bordeaux en octobre 2025.

Enfin, des actions ont été engagées portant sur l'expertise immobilière du restaurant et de ses dépendances, le renouvellement des autorisations d'occupation temporaire, la première phase de clôture pour sécuriser le périmètre, la rénovation de la piste en herbe, ainsi que la mise en conformité d'une partie de la documentation aéronautique en lien avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).



Le Pôle Développement économique et Tourisme a également participé à l'élaboration du projet de pôle aéronautique, notamment au cours des phases Avant-Projet Sommaire (APS) puis Avant-Projet Définitif (APD).



ACCOMPAGNER VERS LE NUMÉRIQUE

LES PARTICULIERS

- ◆ 185 participations aux ateliers individuels et collectifs de sensibilisation numérique à Biscarrosse, Luë, Parentis-en-Born et Ychoux.
- ◆ 79 bénéficiaires accompagnés dont 46 nouveaux.

LES PROFESSIONNELS

- ◆ 8 ateliers collectifs animés à Biscarrosse, Parentis-en-Born et Sanguinet.
- ◆ 77 participations aux ateliers numériques
- ◆ 30 entreprises et associations accompagnées

VIDÉOS « LA MINUTE NUMÉRIQUE »

3 vidéos d'accompagnement numérique, à destination des entrepreneurs, ont été mises en ligne sur la chaîne YouTube de la Communauté de Communes :

- ◆ Animer une communauté Facebook
- ◆ Créer un compte utilisateur sur Chorus Pro
- ◆ Déposer une facture sur Chorus Pro



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026



AGIR POUR L'EMPLOI

Une étude de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) a été lancée afin de renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi et de formation sur le territoire.

Cette démarche s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic partagé, complété par l'animation de deux ateliers associant les organismes de formation et les différents partenaires de l'emploi.

Ces temps de travail ont permis de faire émerger des pistes opérationnelles, formalisées sous forme de fiches actions.

Le rendu final de l'étude est attendu en 2026.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

En matière de développement commercial, plusieurs projets structurants ont été accompagnés.

LUË

La création d'une nouvelle épicerie a mobilisé la collectivité autour de la définition du projet d'aménagement, en lien avec la Fédération des Épiciers de France, et de la sélection de la future gestionnaire. L'ouverture est prévue au printemps 2026, après des travaux de réhabilitation de l'ancienne Poste.

GASTES

Le projet de restructuration du centre-bourg se poursuit avec l'acquisition en cours des cellules commerciales et l'obtention du permis de construire pour un programme d'envergure associant commerces et logements.

Un appel à candidature pour sélectionner les futurs commerçants sera lancé en 2026.

YCHOUX

L'organisation de la Fête du commerce et de l'artisanat, intitulée L'Art de Vivre aux Grands Lacs, a débuté en 2025. Cette manifestation, qui se tiendra le 25 avril 2026 à Ychoux, témoigne de la volonté de valoriser le dynamisme économique local, avec plus de 90 entreprises inscrites.

En 2025, le Pôle Développement Economique et Tourisme a lancé une étude économique d'opportunité et de faisabilité de projets commerciaux et de services dans le cadre de l'aménagement du quartier de la gare d'Ychoux.



L'action économique menée en 2025 a continué de s'appuyer sur un travail transversal et partenarial, nourri par une collaboration étroite avec les forces économiques locales et les partenaires institutionnels et techniques (chambres consulaires, Landes Attractivité, Initiative Landes, ADIE...).



SOUTENIR LA VIE ÉCONOMIQUE

Le soutien direct aux entreprises s'est concrétisé par la mise en place d'un régime d'aides dédié à l'innovation et à la transition numérique.

Ce dispositif a été accompagné d'un plan de communication spécifique avec la réalisation d'une plaquette de communication et des réunions de présentation auprès des différents clubs et réseaux d'entreprises. Deux comités d'attribution ont permis de valider l'octroi de trois aides en faveur de TPE (Très Petites Entreprises) du territoire, pour un montant total de 10 785 €.



ANIMER LA VIE ÉCONOMIQUE DES GRANDS LACS

PROGRAMME D'ANIMATIONS ÉCONOMIQUES

« ENTENDEZ-VOUS L'ÉCO ? »

Cinq rendez-vous ont été proposés en 2025, abordant des thématiques variées liées au développement des entreprises et mobilisant, sur l'ensemble de l'année, plus d'une centaine d'entrepreneurs.

PROMOUVOIR LE TOURISME

Le tourisme a fait l'objet d'une action ambitieuse, pilotée ou soutenue par l'Office de Tourisme.

L'année 2025 correspond à la deuxième année de mise en œuvre de la convention triennale liant la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme.

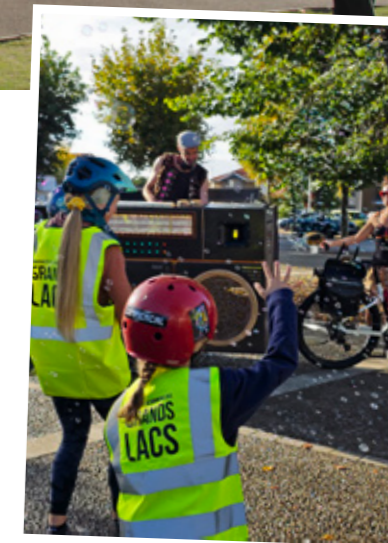
L'année a notamment été marquée par l'obtention du label Destination d'Excellence et par l'élargissement du label « commune touristique » à plusieurs communes du territoire : Luë, Gastes, Sainte-Eulalie-en-Born, Ychoux, en plus de Sanguinet, qui était la seule commune à en bénéficier jusqu'alors.



La manifestation Grands Lacs à Vélo a été revisitée en 2025. Une dimension artistique a été apportée à l'événement avec des parcours cyclables en musique et le concert de l'artiste international Keziah Jones.

La refonte des bureaux d'accueil s'est poursuivie avec la rénovation du bureau de Biscarrosse.

L'Office de Tourisme a également initié une étude de repositionnement de la marque Bisca Grands Lacs et adopté une charte activités et billetterie responsable, en adéquation avec les orientations de développement touristique.



Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

LOGEMENT ET POLITIQUE DE L'HABITAT

La situation du logement sur le territoire des Grands Lacs continue de faire l'objet d'une attention prioritaire dans un contexte de forte pression immobilière et de raréfaction du foncier.

ADOPTION DU PREMIER P.L.H. DES GRANDS LACS 2025-2030

L'année 2025 marque l'aboutissement d'un chantier stratégique majeur pour la Communauté de Communes des Grands Lacs (CCGL) avec l'adoption de son premier Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) 2025-2030. Désormais dotée de cet outil de pilotage devenu obligatoire à la suite du franchissement du seuil des 30 000 habitants, la collectivité s'affirme comme le chef d'orchestre de la politique du logement sur ses sept communes membres.

Un projet de territoire ambitieux et concerté

Initié dès 2021, ce document cadre est le fruit d'un travail partenarial intense associant l'État, le Département, les bailleurs sociaux et les acteurs de l'immobilier. Élaboré en co-construction avec la Communauté de communes de Mimizan (SCoT du Born), il a reçu un avis favorable à l'unanimité du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) en octobre 2025.

Une programmation sociale forte

Ce document cadre fixe un cap clair pour contrer la pression immobilière et les difficultés de logement :

- Production de 2 937 logements sur 6 ans, dont un effort sans précédent sur le logement aidé pour répondre aux besoins des ménages locaux et des salariés.

- Objectifs de mixité sociale : Le programme prévoit une augmentation massive de la part des logements réglementés. L'accent est mis sur les logements très sociaux (PLAI) et sociaux (PLUS), avec une répartition fine par type de financement (locatifs comme accession) afin de garantir un parcours résidentiel fluide et diversifié.

- Rééquilibrage territorial : La production est répartie de manière cohérente au regard de la trame urbaine, avec Biscarrosse (1 433 logements), Parentis-en-Born (547) et Sanguinet (500) comme moteurs de cette dynamique, mais également une offre proportionnée et adaptée sur les villages de Gastes, Luë, Sainte-Eulalie-en-Born et Ychoux.

Des outils opérationnels concrets et renforcés

Le service Habitat-Urbanisme déploie des leviers d'action directs pour garantir la faisabilité des projets :

- Règlement d'Intervention (RI) financier : La CCGL a instauré des aides directes aux bailleurs pour soutenir la création de logements sociaux. Un budget dédié de 65 000 € a déjà été voté en 2025 pour amorcer ces opérations.

- Plan d'Action Foncière (PAF) et partenariats : Signature d'une convention cadre avec l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Landes Foncier pour sécuriser les

emprises fléchées pour des opérations d'habitat.

- Dispositifs opérationnels ciblés : Réflexion avancée sur la mise en place de solutions modulaires pour les saisonniers à Biscarrosse et Ychoux, et étude pour la création de places dédiées aux jeunes travailleurs.

- Ingénierie de communication et incitation financière : L'objectif est d'encourager les propriétaires à basculer leurs résidences secondaires en résidences principales locatives.

En devenant exécutoire, ce P.L.H., soutenu par un budget de 3,2 millions d'euros sur 6 ans, transforme la CCGL en une autorité organisatrice capable de garantir un droit au logement durable pour tous ses habitants.



Le P.L.H. s'appuie sur un programme de 16 actions.

ACTION 1 – STRATÉGIE FONCIÈRE

En 2025, la CCGL a consolidé son ingénierie foncière pour transformer ses ambitions de logement en réalités opérationnelles.

Deux piliers marquent cette année charnière :

- Un cadre d'action mutualisé avec l'EPFL : Signée le 2 juillet 2025, la convention cadre avec l'EPFL Landes Foncier agit comme une véritable «convention chapeau». Elle facilite le portage foncier indispensable à la production de logements abordables, à la redynamisation des centres-villes et au développement économique.

- Le quartier de la Gare d'Ychoux, un projet vitrine : La CCGL pilote l'aménagement d'un futur quartier d'habitat d'environ 50 logements (locatif social et BRS) couplé à un Pôle d'Échange Multimodal (PEM).

ACTION 4 – RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRÉCORÉNO

En 2025, le service public PrécoRéno a maintenu une dynamique forte avec 746 ménages conseillés sur l'ensemble du territoire.

La CCGL se distingue comme l'un des secteurs les plus actifs du dispositif :

- Contacts et conseil : 159 ménages ont sollicité le service (21 % du volume global).

- Accompagnement de terrain : La CCGL est le premier territoire en nombre de diagnostics, totalisant 81 logements visités, soit 25 % des visites effectuées sur l'ensemble du périmètre PrécoRéno.

- Ingénierie de projet : 94 conseils personnalisés et 18 conseils renforcés (projets de rénovation globale) ont été délivrés spécifiquement pour les foyers de la CCGL en 2025.

ACTIONS 6 ET 8 – PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ACCESSION ABORDABLE

Le 9 décembre 2025, la CCGL a franchi une étape décisive dans sa politique de l'habitat en adoptant son nouveau Règlement d'Intervention (RI).

L'activité 2025 et les perspectives 2026 s'articulent autour de deux leviers financiers majeurs :

- Aides directes «Boost» : Pour la première fois, la CCGL injecte des subventions directes par logement pour garantir la faisabilité des opérations sociales : 5 000 € pour l'acquisition-amélioration (PLAI) et 4 000 € pour le neuf (PLAI). Les logements de type PLUS bénéficient également d'un soutien allant de 2 000 € à 3 000 €.

- Sécurisation par la Garantie : En complément du Département, la CCGL sécurise les emprunts des bailleurs à hauteur de 25 % pour le locatif social et 12,5 % pour l'accession sociale (BRS).

- Exigence de qualité : Au-delà du financement, le RI impose des standards élevés : performance énergétique (PCAET), matériaux biosourcés et surfaces minimales garanties.

En contrepartie de cet engagement, la CCGL renforce son pouvoir de gestion en bénéficiant d'un contingent réservé de 10 % à 20 % des logements pour orienter les publics prioritaires du territoire. Ce nouveau cadre opérationnel, applicable dès le 1er janvier 2026, marque le passage à une phase de production massive de logements abordables.

ACTION 9 – LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Face à la tension immobilière qui fragilise les recrutements locaux, la collectivité a structuré des solutions concrètes et innovantes :

•Projet de village saisonnier à Biscarrosse-Plage : La phase opérationnelle est lancée sur l'emprise foncière du camping municipal sud (Pluviers). Ce site pilote prévoit l'installation de 30 modules d'habitation et de 12 emplacements dédiés aux vans, offrant une réponse sur le secteur le plus en tension. Déjà inscrite au budget 2025, la CCGL a confirmé son implication par une contribution financière de 50 000 € au plan d'investissement du village.

Illustration : Village saisonniers

•Projet de village saisonnier temporaire à Ychoux : Une réflexion stratégique a été amorcée pour l'aménagement de la zone Acharnar. Ce projet vise la création, à terme, d'un village saisonnier durable et modulaire, capitalisant



sur l'intermodalité offerte par la proximité de la gare.

•Évolution des compétences et gestion mutualisée : La modification de l'intérêt communautaire, votée le 9 décembre, permet à la CCGL d'exercer la compétence de création et de gestion de ces villages. Cette ambition se traduit par le lancement d'un marché public européen de prestation de services, permettant de désigner un prestataire unique pour la gestion technique, administrative et l'accueil sur l'ensemble des sites (villages saisonniers et Aires de Grand Passage).

ACTION 11 – ACCUEIL ET HABITAT DES GENS DU VOYAGE

L'année 2025 marque une structuration sans précédent de la politique d'accueil de la CCGL, alliant optimisation de la gestion estivale et anticipation des enjeux de sédentarisation.

•Optimisation de la gestion des Aires de Grand Passage (AGP) : La collaboration avec le prestataire SNS (Saint-Nabor Services) a été poursuivie avec succès sur les sites de Biscarrosse et Sanguinet. Au-delà de l'entretien, ce partenariat assure une médiation efficace et une coordination entre les services de l'État et les grands groupes.

•Mise en conformité et extension de l'AGP de Biscarrosse : Une étape administrative majeure a été franchie le 15 décembre 2025 avec l'approbation de la Mise en Compatibilité du PLU de Biscarrosse. Ce levier permet l'extension du site pour atteindre les 4 hectares réglementaires. Le calendrier opérationnel est déjà fixé : les travaux se dérouleront de janvier à avril 2026.

•Accompagnement vers la sédentarisation : La CCGL a engagé une réflexion sur la création de logements locatifs sociaux adaptés pour répondre aux besoins des familles actuellement sédentarisées sur l'aire d'accueil de Parentis-en-Born.

•Solidarité territoriale et gouvernance : La CCGL participe activement au projet de création d'un poste de coordinateur départemental, afin notamment de juguler les installations illicites.

ACTION 13 – HABITAT DES JEUNES ET MOBILITÉ

En 2025, la CCGL a fait de l'habitat des jeunes un axe central de son attractivité, en liant les problématiques de logement à celles de l'emploi et de la formation.

•Un besoin quantifié et objectif : L'étude menée par l'URHaJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes) pour le Département, finalisée en 2025 avec le concours actif de la CCGL, a révélé une tension majeure : le besoin a été estimé sur le territoire communautaire.

•Vers un nouveau modèle de Résidence Jeunes : la CCGL poursuit activement l'étude d'une Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS). Face à un investissement de 3,8 millions d'euros et des frais de fonctionnement élevés, la collectivité explore un modèle économique hybride qui associerait une RHVS et une Résidence Habitat Jeune (RHJ).

•Une approche transversale (Habitat-Emploi-Formation) : Les travaux de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales ont mis en lumière le risque de «décrochage territorial» : le manque de logements freine la formation locale et accentue les difficultés de recrutement des entreprises.

•Diagnostic Jeunesse : En partenariat avec la CAF des Landes, le volet logement a été intégré au diagnostic de la Convention Territoriale Globale (enquête «Être jeune en 2025»), permettant de croiser les attentes des 12-29 ans avec les réalités du marché immobilier local.

•Mobilisation des leviers réglementaires : La CCGL a intensifié son rôle d'incitateur auprès des bailleurs sociaux lors des réunions tripartites avec l'État.

ACTION 14 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT



L'année 2025 consacre la montée en puissance de l'ingénierie «Habitat» de la CCGL, affirmant son rôle de pivot stratégique à l'échelle locale et départementale.

•Une synergie territoriale inédite (SCoT du Born) : Point d'orgue d'un travail de 4 ans mené en prestation de service pour la CC de Mimizan, les deux PLH ont été approuvés concomitamment (9 et 10 décembre 2025). Cette cohérence politique se prolongera en 2026 par la création d'un Observatoire Habitat-Foncier commun à l'échelle du SCoT du Born.

•Une expertise au cœur des instances stratégiques : Le service Habitat est désormais un acteur incontournable de la planification supra-communautaire.

oAides à la pierre : Pilotage de la programmation lors des réunions tripartites État/Bailleurs/EPCI et participation à la Conférence Départementale de l'Habitat (PDH).

oPlanification solidaire : Contribution majeure à la révision du PDALHPD (logement des plus vulnérables) et du Schéma Départemental des Gens du Voyage (SDAHGDV), incluant la production d'un «porter à connaissance» spécifique à la CCGL.

oSanté et Inclusion : Soutien technique au Contrat Local de Santé (CIAS) et accompagnement opérationnel de projets innovants comme la résidence inclusive Bisca'typique à Biscarrosse et les logements inclusifs de Sanguinet.

•Rayonnement et appui opérationnel aux communes :

oValorisation régionale : Présentation du projet de Sainte-Eulalie-en-Born aux 3èmes Rencontres des Acteurs du Foncier (DREAL Nouvelle-Aquitaine).

oIngénierie de projet : Implication directe dans les opérations structurantes (ZAC de Lapuyade à Biscarrosse, PEM d'Ychoux, centres-bourgs de Sainte-Eulalie-en-Born et Sanguinet).

oAide à la décision : Coordination de la démarche «Aides aux Maires Bâtisseurs» avec la DDTM et mise en compatibilité des PLU avec les objectifs ambitieux du PLH.

URBANISME

PILOTAGE DU SCOT DU BORN

Le service Habitat et Urbanisme de la CCGL assure le pilotage opérationnel et l'animation du Syndicat Mixte du SCoT du Born. L'année 2025 marque une étape charnière avec la mise en conformité du schéma aux nouveaux enjeux législatifs et économiques.

- Évolutions réglementaires du SCoT du Born (Modifications n°1 et n°2)

Le 28 juillet 2025, le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité deux modifications adaptatives visant à concilier développement local et contraintes de la Loi Littoral :

- Volet Economique : Reconnaissance de deux « villages économiques » (aérodrome de Biscarrosse et ZAE de Mimizan) au sens de la Loi Littoral et ajustement du DAAC pour soutenir l'attractivité territoriale.

- Volet Habitat : Reconnaissance du village de Larrigade à Biscarrosse (Loi Littoral) et adaptation cartographique des villages et Secteurs Déjà Urbanisés (SDU) pour garantir la cohérence avec les nouveaux PLH.

Ces évolutions ont suivi un parcours réglementaire complet en 2025 : évaluations environnementales, concertation avec les Personnes Publiques Associées (PPA), enquête publique au printemps (conclusions favorables en juillet) et publication finale sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) pour assurer l'opposabilité des documents.

- Défense de la souveraineté foncière (AMI Pôle Aéro) : Dans le cadre de la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la CCGL et le Syndicat Mixte ont porté une candidature stratégique auprès de la Région. Par délibération du 2 juin 2025, le Pôle Aéronautique de Biscarrosse (21,4 ha) a été proposé comme Projet d'Envergure Régionale pour une inscription au SRADDET. L'enjeu est capital : permettre le développement de cette filière industrielle et de formation d'excellence sans que la consommation foncière associée ne soit décomptée de l'enveloppe de consommation locale.

- Expertise et contrôle de la planification locale : Le service a maintenu une activité intense de contrôle de compatibilité des PLU (Avis PPA), rendant 10 avis structurants cette année. Au-delà des avis favorables sur les PLH des deux intercommunalités, l'expertise s'est déployée sur des dossiers complexes : mise en compatibilité du PLU de Biscarrosse (Aire de Grand Passage), modifications de PLU à Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet et Mimizan, ainsi que la participation à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) pour sécuriser l'équilibre commercial de Biscarrosse.

Cette gouvernance active, rythmée par 5 comités syndicaux en 2025, confirme le rôle du SCoT du Born comme un outil de protection et de projection stratégique, garantissant un développement maîtrisé face à la pression foncière littorale.



À la fin de l'année 2025, 95 % du parc de compteurs est désormais doté de ce dispositif.



CONCESSION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le service Eau de la CCGL prend en charge également le pilotage des travaux d'investissements relatifs aux ouvrages de stockage, de pompage et de production d'eau potable du territoire, en réalisant leur réhabilitation et leur mise en sécurité en vue de leur pérennisation afin d'assurer la continuité du service public d'eau potable.

❖ Ce système présente plusieurs avantages pour les usagers dans le suivi du service :

- Il supprime la nécessité de procéder à un relevé manuel des compteurs.
- La facturation est désormais établie sur la base des volumes réellement consommés et non plus sur des estimations.
- ❖ La télérelève permet également une meilleure maîtrise des consommations. Elle offre notamment la possibilité de :
 - Suivre quotidiennement les volumes consommés et de vérifier le bon fonctionnement des installations.
 - Paramétrer et recevoir des alertes en cas de fuite (par e-mail ou SMS) lors de consommations anormales détectées sur le compteur.
 - Consulter les données relevées via l'application SAUR & Moi, accessible depuis un espace personnel.

L'EAU POTABLE

PROGRAMME D'ÉTUDES ET TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

CANALISATIONS

Depuis 2020, date de la prise de compétence « Eau potable » par la collectivité, le Pôle Eau potable assure la maîtrise d'œuvre du programme de renouvellement, de renforcement et de simplification du réseau de distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Les agents de la CCGL élaborent ce programme en concertation avec les services techniques des communes concernées. Ils assurent également la planification des travaux, leur suivi d'exécution et leur réception.

Au cours de l'année 2025, les interventions ont porté sur environ **4,2 kilomètres de canalisations et 154 branchements d'eau potable**, pour un montant global de 1 250 000 € HT. Ces opérations se sont réparties sur 21 chantiers réalisés dans les communes du territoire.

Cet investissement annuel est indispensable pour réduire les pertes d'eau liées aux fuites linéaires sur les réseaux, maintenir la qualité et la performance du patrimoine existant, et contribuer à la préservation durable de la ressource en eau.

OUVRAGES

Après l'achèvement, en 2024, de la réhabilitation du château d'eau de Luë, la Communauté de Communes, par l'intermédiaire de son Pôle Eau potable, a poursuivi son programme de rénovation des ouvrages de stockage d'eau potable afin d'en assurer la pérennité et la mise en sécurité.

À ce titre, **les travaux de réhabilitation du réservoir semi-enterré à double cuve de Biscarrosse, dit « Réservoir des Joncs », ont été engagés.**

Après une première phase comprenant la sécurisation du site par l'installation d'une clôture ainsi que la mise en place d'une nouvelle desserte électrique (en remplacement de l'alimentation antérieure par panneaux solaires), l'ouvrage fait, depuis octobre 2025, l'objet d'une réhabilitation complète.



D'une capacité de 3 000 m³, ce réservoir bénéficie d'interventions majeures : renouvellement intégral de l'étanchéité des deux cuves, remplacement des canalisations hydrauliques, remise en état du génie civil et mises aux normes de sécurité.

Le coût global de l'opération s'élève à plus de 650 000 € HT, intégralement financé par la Communauté de Communes.

Cette opération illustre l'engagement constant de la collectivité en faveur de la préservation de son patrimoine hydraulique et de l'amélioration continue des infrastructures au service des habitants.

L'ASSAINISSEMENT

PROGRAMME D'ÉTUDES ET TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

CANALISATIONS

Pour les communes de Biscarrosse et de Sanguinet, le service Assainissement de la CCGL assure la maîtrise d'œuvre du programme de renouvellement, de renforcement et de réhabilitation du réseau d'assainissement.

Cette mission comprend l'élaboration du programme en concertation avec les services techniques des communes concernées, ainsi que la planification des travaux, le suivi de leur exécution et leur réception.

En 2025, une vingtaine d'opérations de renouvellement de réseaux et de réhabilitations ponctuelles ont été réalisées sur le réseau de collecte des communes de Biscarrosse et de Sanguinet.

Ces interventions représentent un investissement global de 560 000 € HT.



OUVRAGES

Outre les travaux réalisés sur les canalisations, la CCGL a poursuivi les études préalables à la **modernisation de la station d'épuration de Biscarrosse Plage.**

Les études, finalisées au début de l'année 2025, ont permis de lancer, en septembre, la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux.

Les principaux enjeux de cette opération portent sur l'optimisation des performances épuratoires de la filière biologique ainsi que sur la réduction des nuisances olfactives générées par les ouvrages de traitement des eaux usées.

Après les études de préparation d'exécution et les démarches administratives associées, programmées au premier semestre 2026, le démarrage des travaux est envisagé à l'issue de la saison estivale 2026.

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

LANCEMENT D'ÉTUDES

Des études ont été engagées en 2025 afin de maintenir une dynamique d'aménagements en faveur des mobilités douces, éco-responsables et sécuritaires.

REQUALIFICATION DE L'AVENUE BRÉMONTIER À PARENTIS-EN-BORN

AXE RUE DE L'AMIRAL HÉBRARD, RUE DE LA PRAIRIE ET AVENUE DE LA JUDÉE À BISCARROSSE

En 2025, les études ont été menées jusqu'au stade du plan-projet, en concertation avec la commune. La consultation des entreprises est prévue au premier trimestre 2026, avec un potentiel démarrage des travaux en septembre 2026.

❖ **L'aménagement, dont le périmètre s'étend du giratoire du Super U au carrefour à feux, a pour objectifs :**

- ◆ La sécurisation des circulations cyclistes et piétonnes, tant le long de la voie qu'en traversée ;
- ◆ La fluidification des traversées automobiles aux différents carrefours ;
- ◆ L'amélioration du cadre de vie, notamment autour du centre administratif.

REQUALIFICATION DE L'AVENUE LATÉCOËRE À BISCARROSSE

L'année 2025 a permis de réaliser les études et la concertation au préalable du chantier. Au cours du dernier trimestre, les entreprises chargées des travaux ont été sélectionnées. Les travaux s'étaleront en trois tranches entre 2026 et 2028.

❖ **Les objectifs de l'aménagement, dont le périmètre s'étend depuis le carrefour de l'Avenue Guillaumet jusqu'au bout de la Rue Bréguet sont multiples :**

- ◆ Desservir de manière sécurisée la zone de Latécoère, appréciée des habitants pour son cadre naturel, par les mobilités douces ;
- ◆ Permettre un accueil du public pour les équipements culturels et de loisirs présents, dans le respect de l'environnement ;
- ◆ Reprendre la voirie fortement dégradée ;
- ◆ Assurer la continuité des itinéraires de liaison douce en connexion avec ceux existants depuis le centre-ville ;
 - ◆ Apaiser la circulation ;
 - ◆ Renforcer le caractère végétal du site.

Le montant total des travaux projetés s'élève à **2 620 000 €**.

LIAISONS DOUCES INTERNES

À YCHOUX

Au premier semestre 2025, le pôle travaux a réalisé une première **étude de faisabilité**. Une maîtrise d'œuvre a été recrutée au dernier trimestre de l'année afin de lancer les études pour les deux tranches de travaux prévues.

Le projet vise à créer des cheminements doux pour combler les discontinuités cyclables et piétonnes dans le centre-bourg, conformément au schéma directeur cyclable.

Les travaux de la première tranche sont programmés après la saison 2026.

À SANGUINET

Le dernier trimestre 2025 a permis le recrutement et le début des études des aménagements.

Le projet vise à créer des **cheminements doux** permettant de sécuriser et de relier les flux vers le centre-ville.

Les travaux seront réalisés au cours du premier trimestre 2026.

AGRANDISSEMENT DE L'AIRE DES GENS DU VOYAGE À BISCARROSSE

L'année 2025 a permis de finaliser les études et la mise en compatibilité du PLU avec une enquête publique, ouvrant la voie au démarrage du chantier.

Les entreprises chargées des travaux ont été sélectionnées au cours du dernier trimestre de l'année.

Les travaux sont prévus pour le **premier trimestre 2026**, pour un montant total de **540 000 €**.

EVOLUTION DE LA GARE D'YCHOUX VERS UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

La commune d'Ychoux est desservie par une gare TER qui enregistrait une fréquentation de **220 000 voyageurs en 2024**. Ce chiffre est en forte croissance depuis plusieurs années. L'augmentation importante du nombre d'utilisateurs rend nécessaire l'évolution de l'offre de services à destination des voyageurs.

Cela implique de repenser le stationnement et la desserte du quartier. L'objectif est d'y développer une circulation apaisée, avec une connexion optimisée, notamment sur la départementale 43.

CRÉMATORIUM DES GRANDS LACS



L'année 2025 a marqué la réalisation du crématorium des Grands Lacs, situé au sein de la zone d'activités Achnernar à Ychoux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une délégation de service public, approuvée par le conseil communautaire en février 2022, puis attribuée au groupe Etchart en décembre 2023, lequel gère également le crématorium de Biganos.

Les travaux, d'une durée de six mois, se sont achevés en fin d'année, avec une mise en service prévue début 2026.



ETUDE POUR LA CONSTRUCTION DU PÔLE AÉRONAUTIQUE

Dans le cadre de l'aménagement de la plateforme de l'aérodrome des Grands Lacs, un nouveau bâtiment dédié aux activités économiques liées à l'aéronautique verra le jour : **le Pôle Aéronautique**.

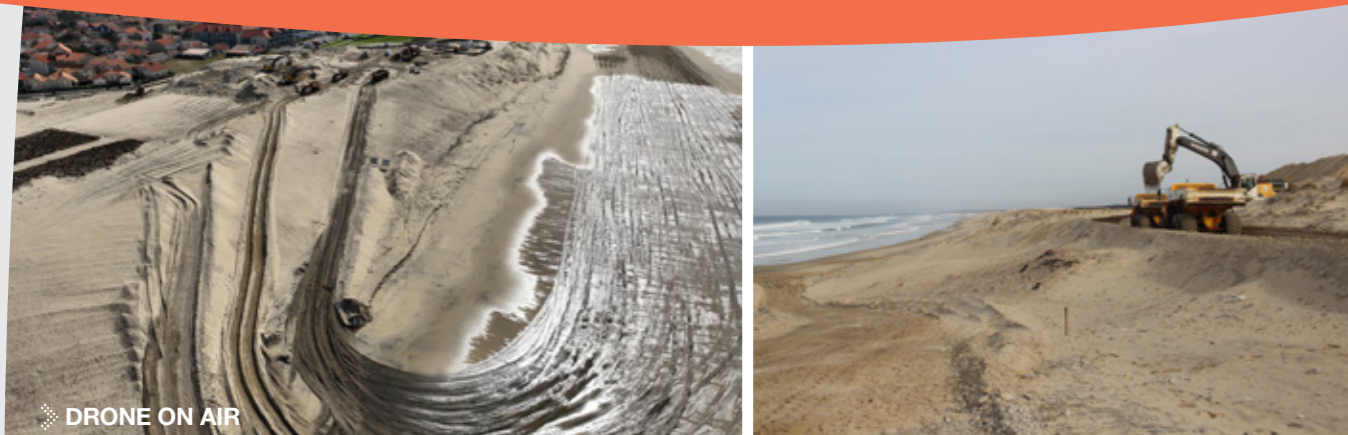
❖ **Ce futur équipement de 1 600 m²** regroupera plusieurs fonctions :

- ◆ **Une pépinière d'entreprises**, destinée à accueillir des structures à vocation aéronautique,
- ◆ **Des espaces de coworking**,
- ◆ **Un auditorium** et des salles de réunion modulables,
- ◆ **Des espaces événementiels**, avec salle de repas et patio,
- ◆ **Un pôle technique**, pour rapprocher les services d'exploitation de la plateforme.

Après une phase d'études et de procédures administratives en 2025, le démarrage des travaux est prévu pour mars 2026. La mise en service du bâtiment est envisagée pour le **milieu d'année 2027**.

Le coût total de l'opération s'élève à **5,52 millions d'euros HT**. L'État a d'ores et déjà accordé une aide de **477 000 €**.

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026



DRONE ON AIR

STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE (SLGBC) DE BISCARROSSE

REPROFILAGE DE LA DUNE BLANCHE

L'année 2025 a été marquée par une opération majeure sur le littoral, réalisée en 2,5 mois à peine, du 9 janvier au 21 mars 2025.

Ce chantier répondait à un triple objectif :

- ◆ Lutte contre l'érosion éolienne : protection d'une résidence, de la voirie et de la piste cyclable, concernées par des ensablements récurrents.
- ◆ Lutte contre l'érosion océanique : mise à disposition du sable de la dune pour les opérations de rechargement des plages, du secteur du Vivier jusqu'à la plage Sud.
- ◆ Engagement opérationnel de la démarche ADS (Aménagement Durable des Stations) : mise en œuvre d'actions de renaturation et application du protocole défini par la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour le suivi écologique de la dune.

Les résultats observés à l'issue des travaux sont particulièrement concluants. La végétation caractéristique du milieu dunaire s'est rapidement réinstallée de manière naturelle, rendant inutile la plantation d'oyats initialement prévue.

Par ailleurs, le retour d'espèces rares et protégées, pour lesquelles un protocole de mise en défens avait été mis en place, a été constaté : la Silène de Porto et la Linaire à feuilles de thym.

Il convient également de souligner la réapparition de l'Euphorbe peplis, espèce considérée comme disparue sur ce secteur et identifiée comme la plus rare localement.

Cette présence a été confirmée à l'occasion d'une visite sur site du Conservatoire National Botanique Sud-Atlantique (CNBSA).

La seconde phase des travaux a débuté fin octobre 2025, avec le retrait du rond-point Nord et le début de la renaturation de la dune « enherbée ».

SCIENCE PARTICIPATIVE : RENCONTRE ENTRE ÉLUS ET ACTEURS



Lauréate de l'appel à projets « Communication, diffusion et valorisation de la science sur les risques littoraux » du Réseau Régional de Recherche RIVAGES, la Communauté de Communes des Grands Lacs a organisé, le 20 février 2025, une journée d'échanges articulée autour de séquences en salle (présentations et table ronde) et d'une visite de terrain.

Le parcours s'est déroulé de La Salie, sur la commune de La Teste-de-Buch, jusqu'à Biscarrosse-Plage, et a rassemblé plus de 40 participants, dont une dizaine d'élus.

Consacrée à la géomorphologie dunaire, cette journée a été organisée en partenariat avec l'Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA) — porté par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et l'Office National des Forêts (ONF) — ainsi qu'avec le Conservatoire du littoral.

INSTALLATION DE PIÉZOMÈTRES ET PARTICIPATION AU PROGRAMME DE RECHERCHE « DUNES »

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance de la bande côtière, au-delà des mesures en bathymétrie et topographie, la CCGL a renforcé l'étude du sous-sol pour mieux anticiper l'aléa lié aux dynamiques dunaire et aquifère.

Un partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a été conclu dans le cadre de la Convention de Recherche & Développement partagés relative à la caractérisation des interactions aquifères/dune, concrétisée en 2025.

Ce partenariat a permis :



- ◆ L'accompagnement du processus d'installation de 9 piézomètres répartis sur trois transects en milieu dunaire (Vivier, station balnéaire, DGA-EM) ;
- ◆ La récolte des mesures associées et la remise d'un rapport détaillé ;
- ◆ La délivrance d'une formation dédiée.

Par ailleurs, la CCGL participe au programme de recherche « DUNES : espace de transitions » (2023-2028). L'action concerne le module n°3 : « Hydrosystème littoral : fonctionnement, caractérisation et interaction à l'interface terre/mer », qui étudie le continuum « océan / dunes / lacs ». Les

travaux incluent la modélisation des évolutions envisagées, et donneront lieu à une thèse de doctorat sous la responsabilité du BRGM.

Les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2028. Un premier comité de pilotage (COPIL), auquel participe la CCGL, s'est tenu en décembre 2025.

MISE EN OPEN DATA DES DONNÉES TOPOGRAPHIQUES ET PROFILS DE PLAGE

La CCGL publie sur son site internet les résultats des mesures topographiques de plages et de dunes.

Ces relevés concernent :

- ◆ Sept transects perpendiculaires au rivage : Rond-Point Nord, accès plage centrale, Grand Hôtel de la Plage, Villas jumelles, poste MNS plage Sud, piquets de limite DGA-EM et DGA-EM près de l'exutoire de la station d'épuration ;
- ◆ Un transect longitudinal parallèle au rivage : le Trait de Côte.

Ces données sont mises à jour régulièrement et disponibles pour une période de plusieurs années jusqu'à août 2025.

SIGNATURE DU PPA TRAIT DE CÔTE



Le Projet Partenarial d'Aménagement de Biscarrosse, contrat entre l'Etat et les collectivités locales, a été signé en mairie de Biscarrosse, le 13 novembre 2025.

Le contrat prévoit deux phases (2025-2028 et 2029-2032) avec, pour la première, 21 actions à hauteur de 8 millions d'euros, dont 1,6 million d'euros de participation de l'Etat via le Fonds Vert.

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

PARTICIPATION AU COLLOQUE « AGIR AUTREMENT »

La CCGL, en partenariat avec plusieurs acteurs de Nouvelle-Aquitaine (GIP Littoral, Ville de Lacanau, Région Nouvelle-Aquitaine, INRAE Bordeaux, ONF, R3 Rivages), a contribué activement à l'élaboration de l'ouvrage et au colloque « Agir autrement : Guide pour coconstruire des trajectoires d'adaptation des territoires littoraux ».

Conçu comme un outil pratique pour accompagner la mise en œuvre d'approches innovantes dans la transition des territoires littoraux, ce guide a été présenté lors du colloque éponyme les 25 et 26 mars 2025 à Montpellier, dédié aux acteurs territoriaux impliqués dans la gestion du littoral.

Piloté par l'économiste Hélène Rey-Valette dans le cadre du projet de recherche-action **TRAJECTOIRES*** mené en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, le projet a été financé par la Fondation de France.

*TRAJECTOIRES : Temps long et progressivité de l'action publique ; Acceptabilité et opérationnalisation des trajectoires d'adaptation des territoires littoraux.

MAISON DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT



L'année 2025 a permis d'engager la réalisation de la future Maison de l'Eau et de l'Environnement, à travers l'avancement des études et la préparation des travaux de réhabilitation d'une maison à usage d'habitation. Le lieu est destiné à accueillir, tout au long de l'année, des publics variés (scolaires, habitants, entreprises, associations, touristes).

Volet maîtrise d'œuvre et travaux :

- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre et tenue du premier comité de pilotage (24 mars 2025),
- Validation des phases APS (Avant-Projet Sommaire) puis APD (Avant-Projet Détaillé),
- Dépôt du permis de construire,
- Réalisation des études préalables (étude structurelle du bâtiment, géotechnique, missions de Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé et de Contrôle Technique).

Ces étapes permettent d'envisager un démarrage des travaux fin 2026.

Volet animation :

- Travail engagé avec l'association Ecocène pour la construction d'un projet d'animation intérieur et extérieur à destination des publics scolaires des cycles 2 et 3 ;
- Visite de la Maison de l'Eau « Pyren'eau » afin d'enrichir la réflexion sur le fonctionnement du futur équipement ;
- Élaboration des premiers outils de sensibilisation et de communication pour un large éventail de publics.



CYANOBACTÉRIES

L'année a été marquée par le renforcement des actions de prévention, de connaissance et de gestion du risque lié aux cyanobactéries sur le lac de Parentis-Biscarrosse.

Un travail spécifique a été conduit sur la communication et la sensibilisation, avec la réalisation d'une vidéo explicative sur les phénomènes d'efflorescence et l'animation, en mars 2025, d'un atelier réunissant institutionnels et acteurs socio-économiques (hébergeurs, loueurs, etc.). Cette démarche a permis d'élaborer des outils de communication « de crise » destinés à diffuser en temps réel les informations relatives aux concentrations observées sur le lac.

Par ailleurs, la collectivité a participé à un atelier de gestion de crise dans le cadre de l'accompagnement de l'Office de Tourisme Intercommunal au dispositif « Passeport vert ». Sur le plan scientifique, une stagiaire a été accueillie durant six mois afin de renforcer les connaissances sur les paramètres de la qualité de l'eau du lac, en co-pilotage avec l'INRAE. Ce travail a permis d'identifier des scénarios probables d'efflorescence.



Enfin, neuf campagnes de prélèvements complémentaires ont été réalisées au-delà de la bande des 300 mètres des zones de baignade, afin de mesurer les teneurs en cyanotoxines et d'éclairer les décisions relatives au maintien des activités nautiques en dehors des zones de baignades surveillées.

NATURA 2000

Le 15ème comité de pilotage a été organisé le 29 septembre 2025.

Durant l'année, 26 dossiers d'accompagnement technique ont été traités, qui concernaient notamment des projets d'infrastructures ou des événements (manifestations sportives, Fête de l'aviation).



EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts dédiés à l'éducation à l'environnement, à destination de différents publics.

Deux animations nature ont ainsi été réalisées durant l'été, en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal, sur les communes de Gastes et Parentis-en-Born. En lien avec le Conseil Départemental des Landes, un travail pédagogique a également été mené avec les collèges autour de la réalisation d'un herbier consacré à la végétation des lacs littoraux.

Un stage de six mois a permis d'approfondir la réflexion sur l'articulation entre les programmes pédagogiques de l'Éducation nationale et les compétences de la Communauté de Communes des Grands Lacs.

Dans cette dynamique, une première Aire Terrestre Éducative a été lancée en septembre 2025 en partenariat avec l'école primaire Meyrie de Biscarrosse et la commune. Les élèves ont identifié la parcelle qu'ils suivront tout au long de l'année scolaire et engagé un premier travail d'observation et de questionnement, complété par une séance en classe consacrée à l'étude du territoire et à la formation des lacs.

La collectivité a également participé à plusieurs événements de sensibilisation, notamment les Fêtes du lac à Sanguinet, la Fête de la science sur le territoire des Grands Lacs, les journées dédiées au développement durable organisées par les écoles Meyrie (primaire et maternelle), ainsi qu'une intervention auprès du lycée agricole de Saintes.

GESTION DES OUVRAGES

❖ Maintenance biannuelle (juin et octobre) des ouvrages :

- Ouvrages de Probert et Taffarde à Sainte-Eulalie-en-Born,
- Ouvrage de Navarrosse à Biscarrosse.
- Ouvrage de l'étang des Forges à Ychoux

Les ouvrages ont été entretenus, avec le nettoyage et le graissage des parties mécaniques, et des essais de manœuvres ont été effectués pour vérifier le bon fonctionnement du matériel.

Un contrôle de l'entretien général de chaque ouvrage a été effectué afin de déterminer l'état de fonctionnement des ouvrages et d'éventuellement anticiper les futurs besoins en travaux.

❖ Aménagements sur l'écluse de Navarrosse :

- Changement de la clôture,
- Changement des 2 pontons d'attente de l'écluse,
- Pose de défenses de quai pour la protection des coques dans le bief,



- Changement d'échelle d'homme à la mer à l'intérieur du bief.

❖ Intégration de l'ouvrage d'Ychoux au SIRIL (Système d'Information et de Relai Inter-Lacs) :

- Le dispositif s'est largement déployé tout particulièrement depuis 2021 et constitué en fin d'année 2025 de 26 stations dont 16 stations physiques et 10 stations :

- > 6 ouvrages hydrauliques situés sur cours d'eau,
- > 5 stations plans d'eau,
- > 7 stations débitométriques situées sur les principaux cours d'eau,
- > 2 stations Météo-France,
- > 6 stations forages piézométriques.

Dans le cadre du déploiement du SIRIL, l'ouvrage d'Ychoux a été équipé en juillet 2025 de deux radars (amont et aval), deux échelles limnimétriques, ainsi que deux capteurs de position pour l'ouverture de l'ouvrage.

L'équipement ainsi posé est entièrement fonctionnel et similaire à celui présent sur les autres ouvrages.

POSTES PMR

❖ Des travaux ont été lancés fin 2025, incluant :

- La pose de 6 panneaux d'affichage,
- Le démontage et la pose d'un nouveau ponton sur pieux pour le poste du Trou de Navarrosse,
- La pose d'un pictogramme au sol.

SAGE ETANGS LITTORAUX BORN ET BUCH



Le bureau de la Commission Locale de l'Eau s'est réunie à plusieurs reprises en 2025, avec l'organisation de six bureaux.

Plusieurs avis ont été rendus au cours de l'année sur des projets d'aménagement du territoire du SAGE ayant un impact sur la ressource en eau, parmi lesquels un avis sur un projet de résidence hôtelière à Biscarrosse Plage, de 92 logements et d'un pôle santé et bien-être à Biscarrosse Bourg. Plus largement, le SAGE émet un avis sur les demandes d'autorisation saisonnière de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole sur le territoire Landais.

Le SAGE a également accompagné plusieurs pétitionnaires dans une démarche de sensibilisation aux problématiques en lien avec la gestion quantitative et qualitative de l'eau (eaux pluviales, ruissellement, imperméabilisation...) dans la préparation de projets envisagés à Biscarrosse.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (SMBLVB)

PPGCE (Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau)

L'amélioration de la qualité écologique et morphologique des cours d'eau a été observée en 2025.

❖ Il a été déterminé que la tranche 3 des travaux et aménagements prévus en 2026 inclura :

- La mise en place de descentes aménagées à Pontenx-les-Forges, Saint-Paul-en-Born et Ychoux.
- L'installation d'un radier empierré à Biscarrosse et Parentis-en-Born, visant à abaisser la température et favoriser la reproduction piscicole.
- La reconnexion d'annexes hydrauliques à Bias.
- La restauration de la végétation incluant notamment le désencombrement raisonné des embâcles.
- La Régénération Naturelle Assistée pour le Canal de l'Arreillet.
- La mise en place de solutions pour le franchissement piscicole.

FOURRIÈRE ANIMALE

- ❖ Une commission « Délégation de service public » dédiée à la fourrière animale intercommunale s'est tenue le 7 juillet 2025. À cette occasion, le bilan suivant a été réalisé sur la mise en œuvre du contrat de délégation de service public :
 - 84 chiens dont 72 remis à leurs propriétaire et 12 à l'adoption,
 - 99 chats dont 32 remis à leurs propriétaire, 64 à l'adoption et 3 relâchés,
- ❖ La mise en œuvre de ce service est déléguée au Village Animalier des Pins et un travail est mené en partenariat avec les associations Bisca Chats et Bisca Refuge.

VIE DU PÔLE ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La collectivité a pris part à un groupe de travail organisé le 28 janvier 2025 avec le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA), consacré à l'impact des fluctuations des niveaux d'eau sur le développement des végétations de bord d'étang. Elle a également participé au comité des acteurs du PCAET piloté par le SYBARVAL, dans le cadre de sa révision en tant que personne publique associée.

À l'échelle locale, un comité environnement s'est tenu à Parentis-en-Born le 29 avril 2025, portant sur les cyanobactéries. Par ailleurs, un échange technique a été organisé avec le SAGE des lacs médocains autour de la phytoépuration par le lagunage en secteur agricole et le reméandrement de fossés en secteur forestier visant également à améliorer la prévention inondation.

La collectivité a également été sollicitée dans le cadre du lancement du programme commun de recherche « FEALS » relatif aux vestiges archéologiques du lac de Cazaux-Sanguinet.

Enfin, elle a animé un atelier de sensibilisation lors de la conférence des maires du Pays Landes Nature Côte d'Argent, sur la thématique des activités de pleine nature et enjeux environnementaux.

MOBILITÉ

La marque de mobilité « Lakéo », a été créée et retenue à l'unanimité par les élus. Cette marque affirme le lien avec l'identité des Grands Lacs tout en évoquant le mouvement et le dynamisme. Son identité visuelle s'inscrit dans la continuité graphique de la collectivité. Une campagne de communication a accompagné le lancement dès l'été 2025 (affichage, flyers, présence lors d'événements tels que « Les Grands Lacs à Vélo »), avec l'objectif d'ancrer durablement la marque dans le paysage local et de toucher l'ensemble des publics.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service de Transport à la Demande « Lakéo TAD » a été officiellement mis en service le 6 octobre 2025. Il s'adresse prioritairement aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité, qu'elles soient liées à l'absence de véhicule ou à des contraintes physiques.

Le service fonctionne cinq jours par semaine, : du lundi au jeudi vendredi en direction des Parentis-en-Born, pôles de services structurants, et le vendredi vers Mimizan, afin de répondre aux besoins des habitants du territoire. La grille horaires a été conçue pour permettre aux usagers de disposer d'une demi-journée sur place, facilitant notamment les rendez-vous médicaux ou les démarches auprès de France Travail et de la Mission Locale. Un bilan d'exploitation semestriel est prévu avec Trans-Landes afin d'ajuster, si nécessaire, les itinéraires et modalités de fonctionnement.

Sur le plan financier, le service repose sur un forfait journalier complété d'un tarif kilométrique, pour un coût maximal annuel estimé à 121 321 € HT en cas d'utilisation optimale. Ce montant intègre l'ensemble des prestations : gestion de la centrale de réservation, logiciel de gestion des itinéraires, billettique embarquée compatible avec les titres régionaux, impression de fiches horaires et flocage du véhicule. L'amortissement du véhicule est prévu sur sept ans. Le projet s'inscrit dans le cadre du contrat opérationnel de mobilité soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, permettant d'envisager un cofinancement pouvant atteindre 50 % du coût du service.

Au 15 décembre 2025, 1 300 kilomètres avaient déjà été parcourus, correspondant à 37 voyages.



(ajouter en légende « Inauguration le 5 octobre 2025 ») + IMG_0504



Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260310-2026-014-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL D'YCHOUX

Dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de la gare d'Ychoux, la CCGL et la commune d'Ychoux ont engagé une réflexion urbaine élargie visant à structurer un pôle multimodal performant. L'objectif est de renforcer l'attractivité du site en intégrant une offre diversifiée de logements et de services, tout en plaçant la mobilité au cœur du projet.

L'étude menée par Nouvelle Aquitaine Mobilités et Arcadis, en novembre 2024, a classé la gare d'Ychoux comme hub de connexion de niveau 2, confirmant son rôle stratégique comme point de convergence des flux de déplacements à l'échelle locale.

L'objectif global est de créer un véritable hub favorisant l'intermodalité et la réduction de la dépendance à la voiture individuelle. Plusieurs infrastructures de mobilité sont planifiées à horizon 2030, comprenant la mobilité douce, l'électromobilité et le covoiturage.

Ces aménagements s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à accompagner la croissance démographique et économique du territoire, en intégrant des solutions de mobilité durable et connectée.

AIRES DE COVOITURAGE

Un travail a été engagé en faveur du développement des aires de covoiturage d'intérêt communautaire. La commission Transition écologique et Mobilité du 2 octobre 2025 a permis de dresser un inventaire des aires existantes et d'engager une réflexion sur la révision de la charte voirie.

Une signalétique spécifique sera déployée sur les aires déjà opérationnelles, notamment à Biscarrosse, sur les aires de La Mountagnotte et Narp, et à Parentis-en-Born, selon la marque de mobilité créée « Lakéo Covoit ».

À partir du premier inventaire réalisé par les services communautaires, un travail d'analyse est désormais engagé avec les communes pour préciser les besoins : localisation des futures implantations, dimensionnement en nombre de places et type d'équipements.



QUALITÉ DE L'AIR

En 2025, la Communauté de Communes a lancé, en partenariat avec ATMO Nouvelle-Aquitaine, une étude locale de suivi de la qualité de l'air sur la commune de Parentis-en-Born afin d'affiner le diagnostic du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Cette démarche vise à disposer de données précises et localisées. La commune de Parentis-en-Born a été retenue pour cette première phase en raison de son tissu industriel et de son attractivité touristique, deux facteurs influençant la qualité de l'air. L'étude inclut également l'impact du trafic routier.

Le dispositif repose sur des campagnes de mesures ciblées au printemps et à l'automne 2025, portant sur un large panel de polluants atmosphériques. Un site témoin est également suivi à Sanguinet à des fins comparatives.

D'un montant de 33 270 €, l'étude inclut un accompagnement technique complet et constituera une base structurante pour la révision du PCAET prévue en 2027, en orientant les futures actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.



ACCÈS AUX DROITS – INSTRUCTION SOCIALE

- 691 visites à domicile réalisées par les évaluatrices
- 371 dossiers d'aides instruits
- 222 nouveaux usagers

SERVICE AUTONOMIE – AIDE À DOMICILE

- 110 106 heures d'aide à domicile en service autonomie
- 683 usagers

SUIVI MANDATAIRE ET RELAIS PARTICULIER EMPLOI

- 8 519 heures en suivi mensuel
- 36 usagers mandataires et 30 suivis relais particulier emploi

TRANSPORT VERS L'ACCUEIL DE JOUR

41 personnes transportées au cours de l'année

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Ce service, mutualisé avec le CIAS de Mimizan, a aidé 37 personnes en 2025 dont 5 cas complexes.

MAINTIEN À DOMICILE RENFORCÉ – CONVENTION AVEC XL AUTONOMIE

37 usagers

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Actions en 2025 :

- oAmélioration des sorties d'hospitalisations
- oPrévention des chutes
- oArticulation de l'aide et des soins infirmiers en maintien à domicile
- oEspace de parole pour des patientes atteintes de cancer du sein
- oParticipation au plan de santé mentale

HABITAT INCLUSIF

Le CIAS des Grands Lacs, en partenariat avec la Ville de Sanguinet, le Conseil Départemental des Landes, XL Habitat et plusieurs associations locales, a ouvert en fin d'année un habitat inclusif. Implanté au cœur de la commune de Sanguinet, ce logement adapté peut accueillir huit adultes en situation de handicap. Chaque résident bénéficie d'un logement individuel au sein d'une colocation conviviale.





Communauté de Communes des Grands Lacs

29 avenue Léopold Darmuzey
40160 Parentis-en-Born

Tél. : 05 58 78 54 63

Email : secretariat.general@ccgrandslacs.fr

www.ccgrandslacs.fr

SUIVEZ-NOUS SUR  |  | 